

ARIVEM

Association loi 1901
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivem93@yahoo.fr

Le 28 mai 2012

Hotel de Ville de Pantin
Monsieur Le Maire
84 avenue du Général Leclerc
93507 PANTIN Cedex

Lettre ouverte à tous les membres d'Est Ensemble

**Objet : Projet d'usine TMB à Romainville –Audit du SYCTOM
LE FOND OU LA FORME**

Monsieur Le Maire,

Nous avons pris connaissance à la fin de la semaine dernière de votre lettre du 23 mai 2012, laquelle apporte de nouvelles informations d'importance sur le déroulement de l'audit entrepris par le SYCTOM.

- La proposition d'un comité de pilotage composé de nos 4 maires de Pantin, Romainville, Bobigny et Noisy-le-Sec, de représentants d'Est Ensemble, du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, de la Région Ile-de-France, de l'ARIVEM, du MNLE93, d'Environnement 93, de l'ORDIF et de l'ADEME,
- La mise en place par Est Ensemble d'un garant, M. Jean-Pierre Tiffon, dont le rôle sera d'organiser les démarches du déroulement de l'audit sur sa forme,

Vous nous confirmez ainsi la participation d'Est Ensemble à la démarche d'audit organisée par le SYCTOM.

Nous sommes très sensibles à votre proposition d'inclure des membres de l'ARIVEM à ce comité de pilotage au vu du niveau de respectabilité des entités qui le composent.

Nous vous avons transmis dans notre courrier du 2 mai 2012 l'ensemble de nos propositions d'actions citoyennes visant à optimiser cette période de moratoire pour rechercher des alternatives à ce projet d'usine de TMB-Méthanisation voulu par le SYCTOM.

Suite à l'annonce faite par le seul SYCTOM de la mise en ligne du CCTP, ou cahier des charges, visant à définir le champs d'expertise de leur projet, nous vous avons exposé notre indignation face au dévoiement de l'audit indépendant promis.

Un cahier des charges est le socle d'une expertise et doit être le point de départ d'une démarche transparente et ambitieuse, prête à tout remettre à plat sur un projet.

Ce n'est pas le cas pour l'audit du SYCTOM, loin de là. En effet, nous l'avons parcouru attentivement, et aurions beaucoup, peut-être trop, à refaire ou à rajouter.

Ce CCTP est à refondre dans sa globalité par une construction collégiale neutre et impartiale.

Un Comité de pilotage qui participerait à un audit indépendant devrait avoir une parfaite connaissance du cahier des charges qui définit les points d'études à réaliser sur un tel projet, afin d'assurer pleinement la responsabilité qui est la sienne de superviser le bon déroulement de l'étude technique et du fond d'un tel dossier.

Ce cahier des charges devrait également faire l'objet d'une communication citoyenne étendue, contrairement aux 2 semaines en période de vacances tel que cela a été fait par le SYCTOM.

L'ARIVEM ne donnera crédit à l'idée d'un audit indépendant et à sa participation à un comité de pilotage qu'à la condition du respect de ces paramètres.

Il est ensuite essentiel de définir le rôle d'un comité de pilotage et son pouvoir d'intervenir sur l'étude à réaliser.

Sur la forme, l'affiche de la composition du comité de pilotage pressenti dans votre courrier du 23 mai 2012 est extrêmement prometteuse, mais s'il n'a aucune maîtrise du CCTP, de la technicité des points abordés, et donc aucun moyen d'action sur le fond, à quoi va-t-il servir ?

Et quelle sera sa place dans les choix stratégiques du déroulement de l'expertise ? Il est par exemple essentiel que le choix du bureau d'études se fasse de façon collégiale.

Un troisième point est l'implication de la population à une démarche d'audit indépendant, prenant exemple sur l'organisation d'un PLU, qui a pour vocation d'informer et d'impliquer le plus grand nombre, par l'organisation de réunions publiques intermédiaires sur le déroulement de l'étude en cours.

Ces réunions intermédiaires sont essentielles car elles permettent également d'éviter des omissions importantes de la part du bureau d'études, et d'assurer ainsi une totale transparence dans cette démarche.

La communication auprès de la population doit être ambitieuse pour que son implication assure le succès d'une remise à plat d'un tel projet.

Enfin, sur les conclusions à donner sur cet audit indépendant, qui va le faire, de façon objective et impartiale, en étant neutre et par là même incontestable ?

La synthèse de ces points qui définissent pour nous l'impartialité d'un audit et qui conditionnent notre intégration à un comité de pilotage sont donc les suivants :

- 1. l'arrêt du marché d'audit lancé par le seul SYCTOM et la réalisation d'un CCTP réalisé collégialement par les membres d'un comité de pilotage, le tout sous l'égide d'Est Ensemble,
- 2. donner au comité de pilotage une place stratégique en lui octroyant le rôle de décideur sur les grandes orientations à tenir sur le déroulement de l'expertise,
- 3. la planification d'au moins deux réunions publiques intermédiaires sur l'expertise à réaliser,
- 4. l'intégration par là même d'une communication ambitieuse auprès du public pendant l'ensemble de la phase d'expertise,
- 5. la clarification, dès maintenant, sur la façon dont les conclusions de cette démarche seront réalisées, de façon neutre et incontestable.

Le contexte n'est pas à la sérénité, Monsieur le Maire, car les annonces d'un démarrage prochain des travaux, en novembre, ont bien été relayées par les porteurs du projet et URBASER a signé les marchés de travaux pendant cette période de moratoire, comme nous vous l'avions déjà signalé.

Nous avons rencontré la semaine dernière la direction du SYCTOM à leur siège parisien et avons pu échanger nos différences de points de vue sur le projet de l'usine de Tri Mécano Biologique – Méthanisation à Romainville.

Le SYCTOM maintient qu'il maîtrise totalement les risques et les nuisances susceptibles de nous nuire. Zéro risques et odeurs réaffirmé donc, même si l'aspect magique de ce procédé semble définitivement enterré. Il y aura bien mise en décharge et incinération au bout du compte avec ce projet de TMB-Méthanisation.

Le SYCTOM continue de défendre l'intérêt de son projet avec force conviction, et nous continuons d'exposer ses nombreuses failles pour la sécurité et la salubrité des riverains, ainsi que son échec économique et écologique annoncé.

La démarche en cours ne part pas, hélas, sur des bases neutres, au risque de se transformer très rapidement en débat stérile le réduisant à un échec certain. Nous ne voulons pas réitérer l'exemple de Vitry-sur-Seine qui a vu la sortie des riverains en cours de la démarche de concertation.

Le CCTP, le choix du bureau d'études, le suivi de l'étude et des paramètres expertisés et le bilan de cette étude sont les composantes essentielles sur lesquelles doit reposer l'indépendance d'un audit.

Nous ne condamnons ici personne et le SYCTOM a tout à fait le droit de réaliser un audit sur son propre projet.

Seulement la population ne comprend toujours pas cette démarche et n'y trouve pas l'audit indépendant que seul Est Ensemble peut organiser en reprenant l'ensemble de nos préconisations sur les démarches à suivre pour en assurer l'impartialité.

Nous nous rendrons à la première réunion du comité de pilotage du 29 mai 2012, à 14H00 pour lire cette lettre et exposer par là même la position des membres de l'ARIVEM et de ses sympathisants.

Il est possible que nos demandes de reprise en main de cet audit par Est Ensemble soient entendues et notre souhait le plus cher est de construire avec nos élus locaux cette étape que nous sommes les premiers à demander, à savoir une expertise indépendante sur le projet URBASER-SYCTOM et la remise à plat du problème de gestion de nos déchets ménagers sur notre territoire.

Nous nous réunirons entre membres de l'ARIVEM pour finaliser notre décision, en fonction des suites qui seront faites à ces exigences d'impartialité.

L'ARIVEM veut mettre à profit cette période de moratoire pour remettre à plat la gestion des déchets sur notre territoire. Cet audit est un paramètre indispensable, au même titre que les réunions citoyennes destinées à l'étude des solutions d'implication des habitants et de traitement existants chez nos voisins et qui marchent.

Je vous informe sur ce dernier point que nous organisons le 20 juin 2012 une grande réunion publique sur le tri à la source, la collecte sélective et des traitements des ordures ménagères réalistes, maîtrisés et soucieux de respecter les deniers publics.

Vous y êtes bien évidemment invité ainsi que l'ensemble de nos maires et élus d'Est Ensemble.

Dans ce cadre, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le COLLECTIF de l'ARIVEM
PANTIN – BOBIGNY – ROMAINVILLE – NOISY LE SEC
MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS
PARIS XIX

**NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS FONDAMENTAUX**

A collection of handwritten signatures in blue ink, some with names written next to them, including 'Brissec', 'Silva', and 'Correia'.